



Association Loi 1901
Reconnue d'Intérêt Général

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 Mars 2023.

14h00, locaux associatifs, Joyeuse.

Membres présents : Christophe Raynaud, Bruno Tavernier, Bruno Descombes, Marius Tavernier, Mélanie Lemaire, Marie-Ange Jannuccillo, Didier Herr, Angèle Poignard, Marie-T Herr, Lola Poujol, Maïté Rizzo, Thierry Zéphir, J-Philippe Smadja, Gaëlle Liné, Valérie Rabot, Martine Guitton, Briec Mével.

Excusés : Jeff Barbe

Procurations : 4 (JL Benedetti a Bruno Descombes ; Françoise Tavernier a Bruno Tavernier, Jeff Barbe et Maryse Chastan a Thierry Zéphir)

- **Bilans 2022**
- **Plan d'action 2023**
- **Elections du CA**
- **Election du Bureau 2023**

Bilan moral et financier 2022 :

Le président sortant fait le bilan moral : 2022 est une année de scission pour réévaluer le but associatif, pour le CA en place, la situation a été difficile à tenir sur plusieurs plans avec les 3 volets ensemble (pédago > Chauzon/ PàP > Programmation théâtre /TDC > St Montan), le siège à Joyeuse et la dispersion de l'activité.

Tout ceci, ajouté à la démission de Philippe (régisseur depuis 2015) et au départ de Leonard, (l'association finit 2022 avec 2 salariés (Briec pour le PàP et Valérie pour l'administration) fait que l'équipe de CA, usée de 4 années très compliquées (COVID + Déménagement + Dispersion) souhaite passer la main pour que les 3 volets s'autonomisent.

De ce fait, le CA a demandé en décembre 2022 aux membres de s'exprimer par vote sur l'avenir de l'association et la redéfinition de son but. Le vote demandé a eu pour résultat un choix des adhérents à garder la structure Addt sur les seules épaules du pôle pédagogique.

Ce choix induit la continuité d'Addt et la démission programmée du CA actuel lors de cette AG.

Pour 2023, le CA encore en poste a acté d'une période transitoire afin de permettre aux projets de s'autonomiser. Le pôle pédagogique est en réflexion sur l'accroissement de son activité. Le TDC sera porté par Addt en 2023 sur l'acquisition par l'équipe du TDC d'un minimum financier qui sécurise le projet. Le projet PàP quant à lui sera autonome fin 2023, porté par une autre association qu'au-delà du Temps.

Quitus est donné au bilan moral par 18 pour et 2 abstentions.

L'assemblée confirme le vote de janvier concernant la décision de redéfinition de l'association (départ du PAP/ concentration autour du pôle Pédagogique / soutien au TDC pour 2023 par acceptation du CA)

Le bilan financier 2022 s'avère déficitaire de plus que ce qui était prévisible (le prévisionnel voté en février par le CA faisait état d'un déficit programmé de 15000€) : soit un résultat de - 47 516€ qui s'explique par la baisse de fréquentation des classes découverte (année de reprise après 2 ans de COVID) 13 831€, le résultat négatif du TDC a ST Montan (-14624€) et un PAP tout juste équilibré. Les actions annexes (Goliards-promenade historique de Largentière) ayant par nature un résultat positif à 2345€ Le total des actions ne couvrant pas les frais de structure et le poids des salaires des permanents.

Compte de résultat 2022 (en PJ)

Total des produits : 274 682€

Total des charges : 322 200€

Résultat annuel : - 47516€

Quitus est donné au trésorier par 20 voies sur 20.

Bilan 22 et projection 23 par projet

Pole Pédagogique à Chauzon :

2022 : Après deux années d'arrêt et l'installation du nouveau site à Chauzon au centre IGESA. La reprise fut timide (9 établissements) 400 élèves, 1300 nuitées seulement (marqué par l'absence des collèges en 2022)

Le centre de Chauzon a un gros potentiel que l'équipe souhaite développer. Qualitativement le centre monte en puissance, les écoles ont des retours très positifs, les intervenants sont solides.

Nous avons également eu une classe découverte hors les murs (Roquebrune) pour 90 enfants.

En 2023 : retour des collèges. Le centre affichait complet au 9 septembre 2022 pour une saison élargie du 6 mars au 23 juin. 760 enfants prévus répartis sur 14 établissements du primaire au collège. Plusieurs établissements font des doubles séjours pour que toutes leurs classes puissent venir (le centre étant limité à 70 lits , les établissements qui veulent faire partir leurs 4 classes sont obligés de partir en 2 fois). En tout nous avons un prévisionnel de 2600 nuitées (soit le double de la saison 2022)

Cette année c'est Gaëlle qui a repris le poste de direction en relais de Jphi depuis octobre 2022.

A noter : Le départ de Philippe a impacté très fortement la préparation de Chauzon et de St Montan, il est à envisager de rajouter au budget l'embauche de quelqu'un pour la mise en place des structures en 2024.

Sur le centre, un gros travail de décoration a été fait, notamment par Véronique Gagliardi pour une frise qui est dans la Aula > le support pédagogique de cette frise s'avère extrêmement pertinent.

Par ailleurs, le teaser et le reportage fait par Jade Annonier est un outil très utile pour la promotion de ces classes découvertes qui sont désormais répertoriées par le site de l'académie de Grenoble.

Reportage sur Youtube > <https://www.youtube.com/watch?v=KL0xF1YC1fI>

Teaser > <https://www.youtube.com/watch?v=McJJOPIeZ6Y>

Scolaires au Château de ST Montan:

En 2022 la saison a été inexistante suite à une incompréhension de la mairie qui ne souhaitait pas avoir des scolaires pendant l'ouverture public du château (ouverture qui s'est finalement décalée à juin et qui nous aurait permis de pouvoir quant même accueillir sur avril et mai. Seule 2 classes ont été accueillies. L'accueil de scolaires au château de ST Montan > Gaëlle est seule pour démarcher sur ce projet qui demande beaucoup de temps téléphonique.

En 2023 nous accueillerons 3 classes sur ce programme, le travail avec la mairie de STMontan reste complexe et long a mener. Nous envisageons également de travailler avec le site du Ventadour pour des journées château 2024. Le projet à travailler avec l'association qui gère désormais le château de Ventadour.

Par ailleurs, Inventer une dernière journée à Chauzon pour palier l'éventuel default du partenariat avec St Montan sur le projet Pédagogique est a envisager.

En 2022 nous avons initié un EAC en Val de Ligne. « le gout de l'histoire » mené en octobre 2022 est une initiation a l'histoire-science.il a été suivi par 4 écoles du Val de Ligne + Lycée hôtelier. Le projet est facilement renouvelable. Formaliser le dossier est possible, toute la matière est disponible.

TDC

Année 2022 brutale puisqu'après le Covid + le déménagement, ST Montan était un site inconnu qui s'est avéré très inconfortable pour le projet. La négociation compliquée avec la mairie a porté préjudice au projet. Année de canicule de plus en plus impactante surtout sur ce genre de site (pas d'ombre, pas d'eau, pas de facilités). Le bilan financier est déficitaire malgré ses 6000 visiteurs non négligeables pour une « première ». Le projet est important a conserver pour l'avenir et le soutien a l'emploi du spectacle vivant (30 dates sur une saison ce n'est pas rien) l'équipe en charge du TDC s'emploi a retrouver la façon d'appriivoiser ce site pour proposer quelque chose de cohérent et de plus confortable pour tous le monde.

En 2023 un accord a été trouvé avec St Montan pour un spectacle qui aura lieu entre le 17 juillet et le 25 aout avec 6 comédiens en plateau. Titi s'est proposé de faire en bénévole la régie et Marie Ange bénévole en mise en scène. Le CA d'ADDT a accepter de porter le TDC 2023 a St Montan. Par ailleurs, en 2023, l'équipe souhaite « tâter le terrain » pour envisager en 2024 un TDC à Ventadour.

PAP

2022 : Une année de test pour l'itinérance (Joyeuse, Vallon, Lagorce et Val de Ligne) et une réalité de sa complexité. Saison de 10 dates, 7 différentes compagnies sur les différents projets mais la perte d'une partie du public > 70 spectateurs en moyenne contre 100 a Largentière avant COVID. Les actions de médiation permettent d'atteindre l'équilibre. 3 projets d'investissement ont par ailleurs été suivis > acquisition d'un parc de matériel / creation d'un nouveau site internet / aide Fonpeps a l'emploi de Brieuç et de Leonard.

7 projet de médiation ont été menés (collège + lycée de Largentière / stage ado / travail littérature et écologie / multi acteur avec le Dirtz)

En juin, le VDL nous retire soin soutien financier. Reste comme soutien local > Vallon Lagorce et Joyeuse (3500€ annuel) et le Département de l'Ardèche met en avant comme principe qu'il ne soutiendra plus les partenaires locaux si les communes ne soutiennent pas au même niveau d'engagement financier. La voie de sortie pour le PAP vient de la commune de Lagorce qui met en avant la gestion de la Crypte par un partenaire qui pourrait être le PAP> 10 000€ sur la table qui permette de garder les 10 000€ du département. > Réflexion à reprendre sur le lieu qui est déjà très investi par d'autres structures.

2023 > 6 mois de travail sur le PAP2.1 vers une programmation à la Crypte. L'équipe bénévole est divisée sur son implication et le PAP a trouvé une autre structure pour soutenir ce projet a sa sortie d'ADDT. Une équipe se mobilise pour construire ce projet. L'association relais est « Ligne d'horizon » qui est en sommeil et qu'il faut aussi réactiver pour qu'elle soit administrativement stable et apte au projet.

Le portage salarial de Briec jusqu'à Aout 23 pour conserver l'aide du Fonpeps est envisager. Une réunion de travail autour de la sortie du PAP est demandée pour connaitre les implications du projet (financier/humain/matériel)

Election d'un nouveau CA.

Le CA actuel démissionne dans sa globalité.

Se présentent pour un nouveau CA réduit au minimum de 4 personnes conformément aux statuts:

Angèle Poignard

Marie Ange Jannuccelli

Marie Thérèse Herr (présidente)

Maïté Rizzo

Les 4 sont élues par 20 voies pour. Pas d'abstention, pas de contre.

Fin de réunion 17h00

Projet 2023 :

- Le Pied aux Planches

- Les actions pédagogiques à Chauzon et les journées Château

- Le Temps des Chevaliers

Election du nouveau CA.

Plusieurs membres du CA souhaitent se retirer tout en restant actif dans l'association. Les membres présents à jour de cotisations élisent un nouveau Conseil d'Administration composé de :

Election du nouveau Bureau.

Les membres du Conseil réunis en fin d'assemblée, élisent un nouveau bureau associatif composé de :